



**Notes de la séance de la Commission d'établissement de l'Elysée**

**Le 3 octobre 2022 à 20h00**

**Etablissement de la Croix d'Ouchy**

**Parents :** Mme Caroline Corajoud (présidente), Mme Magdalena Padalski, M. Claudio Chiarini,

**Professionnels :** Mme Catherine Chevalier (directrice), Mme Astrid Estuardo (doyenne), M. Guillaume Weber

**Organisations :** Mme Véronique Biollay Kennedy (association CPO), Mme Magali Weber, (association Servan), Mme Claire Dang, (responsable structure parascolaire), M. José Sanchez (association LAME),

**Autorités politiques :** Mme Esperanza Pascuas (vice présidente), M. Jean-Claude Seiler

**Excusés/absents :** Mme Mélina Carrasco (quart enseignant), Mme Magalie Savoye, (secrétaire quart parent), M. Nouredine El Atouani, (quart parent), M. Samuel Jaccottet (association Maison de Quartier sous-gare)

**Invitée :** Madame Camille **Boucarut**

1.

**Accueil**

M. Guillaume Weber accueille les membres et donne quelques explications concernant l'histoire du bâtiment de la Croix d'Ouchy.

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour (Caroline Corajoud)
2. Adoption des PV du 5 septembre 2022
3. Décision par rapport à la prise du PV pour la prochaine séance (Caroline Corajoud)
4. Présentation de nos deux invitées : Madame Sophie Ghosen et Madame Camille Boucarut
5. Prise de la température des quatre quarts concernant la vie des élèves.
6. Annonce des projets en cours :
  - La commission des délégués des élèves.
  - Organisation d'une assemblée des parents "Thème la force des mots"
  - Le développement durable pour créer une conscience chez les élèves (Claudio Chiarini)
7. Tempête de cerveau "comment inclure les 4 quarts"
8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

## 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

La séance est ouverte par la présidente, l'ordre du jour est lu et accepté.

## 2. Adoption du PV du 5 septembre 2022

Le PV est adopté avec les remerciements à son auteur. Il est demandé d'ajouter en annexe du PV un exemplaire de l'affiche d'Elyvox concernant la charte.

## 3. Choix du secrétaire pour la prise du PV

Mme Véronique Biollay Kennedy : confirmé.

Une discussion s'ensuit concernant la prise du PV. Cette tâche ne fait-elle pas partie du cahier des charges du/de la secrétaire ?

**Décision** : demander à Mme Magalie Savoye si elle accepte de prendre le PV des séances. En cas de refus, les membres prendront le PV à tour de rôle et par ordre alphabétique.

## 4. Présentation de nos deux invitées : Madame Sophie Ghosen et Madame Camille Boucarut

Seule Mme Camille Boucarut est présente. En tant que parent d'un élève à l'Elysée, elle souhaiterait s'investir dans la vie locale et est motivée à rejoindre la commission et à y jouer un rôle actif.

**Décision** : pour être formellement admise dans la commission, elle doit attendre la prochaine élection des parents. Elle peut cependant assister aux séances.

## 5. Prise de la température des quatre quarts concernant la vie des élèves

Quart politique :

M. Jean-Claude Seiler informe les membres qu'un crédit cadre d'investissement de CHF 10'805'000.- pour la modernisation et l'extension des réseaux informatiques pédagogiques dans les bâtiments scolaires ainsi que pour l'équipement des classes en affichage numérique frontal a été demandé au Conseil communal.

Quart associatif :

Foyer du Servan : Mme Magali Weber n'a rien à signaler de particulier

CPO : Mme Véronique Biollay Kennedy explique que la mise sur pied d'un accueil parascolaire des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années a occasionné une réorganisation des APEMS dans les locaux : Le réfectoire est dorénavant partagé entre les 1—4 années ainsi que les 7-8 années. Les 9-11 + RAC n'y viennent plus et restent à l'Elysée. De plus, les 1-4 années bénéficient de nouveaux locaux dans le bâtiment de la Croix d'Ouchy, ce qui a libéré un espace au CPO pour les 7-8 années.

Structure parascolaire 7-8 années : Mme Claire Dang informe que la mise en place de cette nouvelle structure d'accueil occasionne beaucoup de travail mais est très stimulante. Elle organise un maximum d'activités sur le site de l'Elysée. L'ancien appartement du concierge lui a été attribué et il est utilisé comme bureau ou lieu d'activité. La présentation aux 7<sup>è</sup> a permis de bien expliquer aux parents ce qu'offre le parascolaire. Il y a une grande demande des parents pour cette prestation. Elle mène également une réflexion avec les élèves concernant l'utilisation des téléphones : pas à l'intérieur mais ok à l'extérieur.

LAME : M. José Sanchez informe qu'il y a eu quelques soucis d'organisation entre l'établissement de l'Elysée et le Conservatoire en ce qui concerne les horaires. En fonction de la distance du domicile, cela peut devenir compliqué pour les élèves. L'accueil de quelques élèves le mercredi après-midi au parascolaire pourrait être une aide entre la fin des cours à l'Elysée et le début des cours au Conservatoire.

#### Quart professionnel :

M. Guillaume Weber informe qu'une première séance des délégués de classe a eu lieu ce jour. Il n'a donc pas encore eu de retour. Caroline Corajoud complète en indiquant qu'il est prévu qu'une personne de la Ville rencontre les délégués de classe pour leur donner un cadre concernant le projet d'aménagement du préau scolaire.

Mme Astrid Estuardo informe que l'établissement souhaite lancer une réflexion sur le climat scolaire (que ce soit entre élèves ou entre élèves et enseignants) en partenariat avec le PSPS et les délégués. Le début de l'année a été marqué par des comportements inappropriés de certains élèves qui ont nécessité des gestions de crise assez lourdes. Il existe plusieurs prises en charges possibles dans ce genre de situation mais l'idée est de coordonner le tout. Le camp au Muveran a dû être annulé et a eu un effet sur les cohésions de classes en 9<sup>ème</sup>. Les élèves ont lancé une pétition pour que l'établissement propose une alternative au camp supprimé.

Mme Catherine Chevalier ajoute qu'il y a surtout un problème avec les bâtiments : eau jaune, mauvaise fermeture des fenêtres entre autres. L'état général des bâtiments questionne et inquiète. La direction a écrit au Service des écoles et du parascolaire pour obtenir une analyse de l'état des bâtiments. En attente de leur réponse. Selon la réponse, il pourrait être utile que le quart politique de la CET intervienne.

Il y a déjà beaucoup de projets dans l'école. Elle suggère de ne pas démultiplier les projets à la commission d'établissement. La conférence des parents prévue par la CET ayant pour thème « la force des mots » pourrait être organisée en avril 2023.

#### Quart parents

Mme Magdalena Padalski estime que le début d'année va plutôt bien pour les 10<sup>è</sup> années et que les nouveautés instaurées pour les agendas sont bien acceptées par les parents.

## **6. Annonce des projets en cours**

La commission des délégués des élèves : sujet discuté au point 5 par le quart professionnel

Organisation d'une assemblée des parents "Thème la force des mots" : sujet discuté au point 5 par le quart professionnel

Le développement durable pour créer une conscience chez les élèves: M. Claudio Chiarini rappelle le but du projet. Il s'agit d'aller chercher des déchets, de les recycler et d'en construire un nouvel objet.

Une conférence de René Longet pourrait être organisée. Ce projet concerne surtout les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> VG/VP. Il pourrait être lié aux objectifs du PER (science, ACM, ...). Cela demande un certain investissement en temps et s'il y a intérêt de la CET, il est prêt à y contribuer en tant que parent d'élève (sans y impliquer son école).

#### **7. Tempête de cerveau “comment inclure les 4 quarts”**

En résumé :

Assemblée des parents : CET organise une conférence en avril 2023

Bâtiment : si pas de solution rapide du Service des écoles, activer le relai politique de la CET

#### **8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)**

Jeudi 19 janvier 2023 à 18h30 au CPO.

La séance est levée à : 20h15

Véronique Biollay Kennedy, CPO, quart associatif

Lausanne, le 4 novembre 2022